

Ouagadougou, le 22 SEPT 2022

N° 22-00580 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinquante (50) élèves Educateurs de la Petite Enfance, session 2022.

Ce sont :

EDUCATEURS DE LA PETITE ENFANCE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	BAKORBA CHRISTIAN	336068K	B12941107	11/11/94
2°	NAHINI IBRAHIM	296953H	B15154616	12/08/88
3°	OUEDRAOGO OUSMANE	306083B	B11513706	25/07/87
4°	KONE KOUTOUBLI ISSOUFOU	325179C	B9896282	08/10/79
5°	SANA ABDOU	349910L	B13503592	31/12/97
6°	OUEDRAOGO KIEBKIETA	325143G	B16663615	31/12/89
7°	OUSSЕНИ ZONGO	332808Z	B7836320	31/12/95

Arrêté la présente liste à 7 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales.

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire Général



Hamidou SAWADO

Chevalier de l'Ordre National